

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 290

présenté par

M. Potier, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Hutin, M. Jérôme Lambert, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Jean-Louis Bricout, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Leseul, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER**CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Après la septième ligne du tableau de l'alinéa 160, insérer la ligne suivante :

Sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable		Favoriser un accès au foncier sécurisé	1.4.2 Proposition de la population adulte ayant des droits de tenure documentés qui sont légalement reconnus par les gouvernements	Part des projets financés par la France qui concourt à la sécurisation des droits fonciers des populations locales	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un programme de sécurisation des droits fonciers
--	--	--	--	--	--

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement des députés Socialistes et apparentés vise à ajouter les indicateurs agréables sur le foncier agricole dans la liste des indicateurs de résultats.